Nailloux

juin 2010

ensemble

n°3

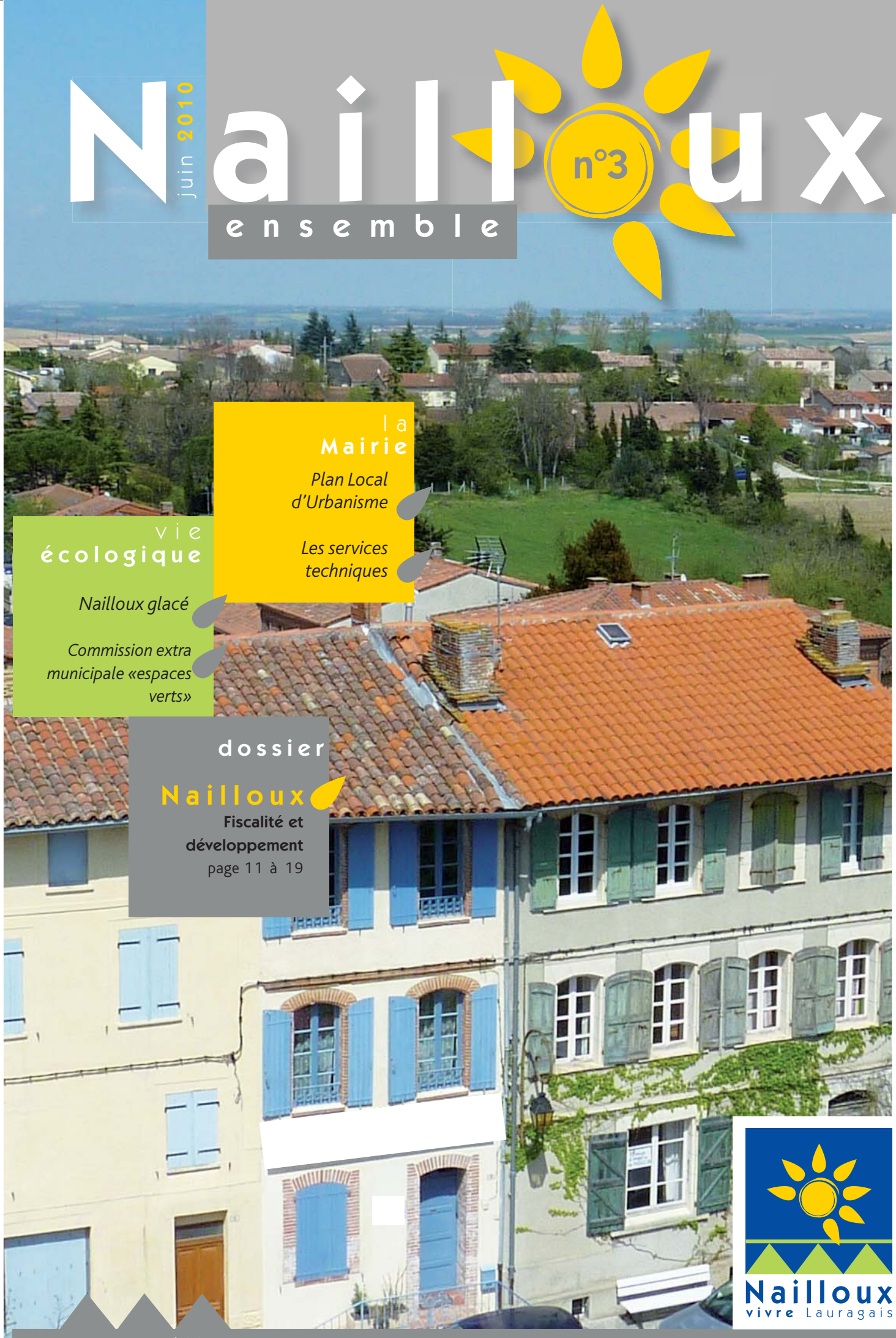

la **Mairie**

Plan Local d'Urbanisme

Les services techniques

vie **écologique**

Nailloux glacé

Commission extra municipale «espaces verts»

dossier Nailloux

Fiscalité et développement

page 11 à 19

Nailloux vivre Lauragais

www.nailloux.org

édito

Docteur Michel Dutech, maire de Nailloux

Chers Naillousains, Naillousaines, Mesdames, Messieurs, chers amis,

Une nouvelle ère commence pour Nailloux

Nailloux maintient ferme la barre de son développement dans un contexte politique et économique très perturbé (recentralisation, baisse des aides de l'Etat, réforme opaque des collectivités, crise économique...).

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en place depuis le 30 avril 2010 et est fidèle à nos engagements. C'est l'outil indispensable au développement maîtrisé de Nailloux.

- Le Village des Marques est une réalité et sera ouvert en juin 2011.

- Nailloux est un des 4 pôles d'équilibre et pôle économique structurant du SCOT Pays Lauragais.

Dans le dossier de ce numéro sont clairement exprimées les valeurs du développement de Nailloux :

- Transparence
- Dynamisme
- Maîtrise responsable

Nous attendons vos remarques et suggestions pour le prochain numéro.
mairie@mairienailloux31.com

sommaire

Directeur de la publication : *Docteur Michel Dutech.*
Comité de rédaction : *D. Vienne Commission Communication et M.-Th. Palmade.*
Secrétaire de rédaction : *Stéphanie Roselet*
Photographie première page : *Lison Gleyses*
Création et impression : *Ogham - Imprimerie Delort 05 62 71 35 35*
Rédaction des articles : *Ensemble des Elus du Conseil Municipal*
Mairie de Nailloux1, rue de la République

dossier - 11 à 19
Nailloux développement et fiscalité

Edito **Monsieur le Maire** 2

LA MAIRIE
1ère pierre du village des marques 3
le P.L.U 4
Les nouveaux personnels mairie 5
Les services techniques 6

Première pierre du village des marques

L'ouverture du Village des Marques de Nailloux prévue en juin 2011, s'est concrétisée le 2 juin dernier par «la pose de la première pierre». Une plaque commémorative a été dévoilée par le Docteur Georges Méric, Conseiller Général, Président du Scot Lauragais et Monsieur Frédéric Fontaine, Président Directeur Général de Corio France.

En présence du Docteur Michel Dutech, Maire de Nailloux, de Monsieur Martin Malvy, ancien Ministre, Président de la Région Midi-Pyrénées, de Madame Françoise Souliman, Secrétaire Générale de la Préfecture de la Haute-Garonne, de Madame Annie Maury vice-Présidente représentant Monsieur Pierre Izard, Président du Conseil Général de la Haute- Garonne, de Monsieur Claude Raynal, Maire de Tournefeuille, Président de l'Interscot, de Monsieur Christian Portet, Maire de Calmont, Président de Colaursud, des représentants des Chambres Consulaires et des acteurs du Village des Marques, Monsieur Cyril Zaprilla de Corio France, Messieurs Vincent Leygonie et Jean Charles Latieule de la société Edificandi, Monsieur Philippe Peyrot de NovaOutlet, et Monsieur Franck Verschelle d'Advantail.

Ce chantier d'importance va créer une véritable dynamique économique sur notre territoire. A noter, la réalisation respectera les normes BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method) l'équivalent de la certification française Haute Qualité Environnementale (HQE).

Le rond point d'accès sera, quant à lui construit d'ici la fin de l'année 2010.

Ce chantier n'impactera pas le quotidien des Naillousains.

infos

«Bien vivre ensemble» à Nailloux

Des étudiants de l'université de Toulouse - Le Mirail, dans le cadre d'une recherche universitaire, vont venir interviewer en partenariat avec la mairie de Nailloux, les Naillousains sur leurs modes de vie et leurs pratiques quotidiennes, sur leurs perceptions de Nailloux et sur les améliorations à apporter. Cette enquête, strictement anonyme, débutera en septembre. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Plan sècheresse

De nombreux Naillousains ont porté à la connaissance de la mairie l'apparition de fissures dans leurs habitations. Le Docteur Michel Dutech a proposé au Conseil Municipal de faire le choix d'un bureau d'études qualifié «ANTEA» pour instruire ce dossier en terme de «catastrophe naturelle». Une réunion de travail à laquelle a participé Monsieur Chiarello du bureau d'études a permis de donner une information sur le déroulement de la prise en charge des dossiers auprès des Naillousains.

RENCONTRES
Léonie Mangenot 7
Alexis Maréchal 7

VIE CITOYENNE
Les Assises Jeunesse 8

VIE PRATIQUE
Pool Routier 9
le Point Appui Emploi Formation 10

VIE ASSOCIATIVE
Nailloux en Fête 20
Le Pôle Culturel et Associatif 21

VIE ÉCOLOGIQUE
Nailloux glacé 22

ETAT CIVIL 23

infos

Un enfant, un livre

Le 6 mai 2010 a eu lieu la présentation du nouvel album choisi dans le cadre de l'opération «un enfant, un livre», intitulé «Qui m'a fait ce bisou?».Deux jeunes mamans sont venues accompagnées de leurs bébés nés en 2010; Romane et Nolan. A cette occasion le Docteur Michel Dutech Maire de Nailloux leur a remis l'album. Etaient présents tous les acteurs de cette opération : Madame Anne Borgetto de la Commission Culture et Education, Madame Annie Nivet Sanger responsable de la bibliothèque Municipale et Sophie Aubert Iugovich animatrice du Relais d'Assistante Maternelle (RAM) de Colaursud.

Ressources Humaines

La commission ressources humaines du Conseil municipal, sous la présidence de Delphine Legrand a mis en place deux comités dans le cadre d'une politique sociale concertée :

Un comité de pilotage composé de personnels municipaux
Un comité de pilotage composé d'élus

Ceux ci travaillent sur les procédures : fiches de poste, avancement indiciaire, procédures de ressources humaines... Après un travail de réflexion chacun de leur côté, un comité conjoint est réuni pour valider l'ensemble des procédures. La commission ressources humaines est comme vous le voyez, employée à un travail permanent en partenariat avec les personnels sur les objectifs d'organisation des services, de soutien et de formation des personnels pour une amélioration continue de la qualité des services aux citoyens.

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU de Nailloux a été approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité le 25 mars 2010 et validé par les services de l'Etat le 30 avril 2010

Comment consulter le PLU ?

Il est en ligne sur le site de la mairie (www.nailloux.org). Il reflète la volonté politique affichée dans le programme de l'équipe municipale et tient compte des demandes émises lors de la concertation, du rapport du commissaire enquêteur et des avis des services de l'Etat (DDEA, DIREN, DRAC..) et des personnes publiques associées (Scot Pays Lauragais, Chambres Consulaires, Colaursud..).

Maitriser le développement

A la demande des services de l'Etat, ce PLU s'accompagne d'un Schéma Communal Pluvial, d' une étude et d'un diagnostic. Ce schéma permet d'enrichir notre connaissance de l'écoulement des eaux pluviales et d'apporter au fil des ans les aménagements nécessaires.
De même l'élaboration du rapport de présentation du PLU a permis aux élus et techniciens d'affiner leur perception et leur connaissance de la commune.
Aujourd'hui le PLU que nous avons voulu vertueux et respectueux de nos engagements et des exigences de la loi SRU répond également aux orientations du Scot Pays Lauragais.

Le PLU précédent approuvé le 29/12/2004 avait fait lui-même l'objet de 3 modifications et de 3 révisons simplifiées.
Dans les années futures le PLU évoluera en fonction des documents du Scot Lauragais. Entretemps le PLU pourra être l'objet, de modifications et de révisions simplifiées pour s'adapter à l'évolution beaucoup plus globale de notre environnement juridique (Grenelle 2 de l'environnement) réglementaire et économique...

Les nouveautés du PLU :

- en terme de préservation des paysages l'apparition de « cônes de vue » qui implique, dans un souci qualitatif, que toute modification des bâtis ou des paysages (gros terrassement, abattage de parcelle boisée, création de clôture, destruction ou modification d'habitat..) soit dorénavant soumise à déclaration en mairie. Par ailleurs les préconisations de la charte paysagère du Scot Pays Lauragais ont été prises en compte dans le règlement du PLU ;
- en terme de maîtrise de la qualité des opérations à travers les règlements de zone, quelques nouveautés telles que :
  - pour parcelle >à 500 m² obligation de plantation
  - Interdiction d'enrochement...
- en terme de volonté de promouvoir les énergies renouvelables le règlement actuel permet le photovoltaïque, les toits végétalisés...

L'objectif d'un PLU

Son objectif est, en prenant en compte la volonté politique et les réalités législatives, réglementaires, topographiques et climatologiques, de permettre la réalisation des projets de développement d'habitat.
Le nouveau PLU de Nailloux permet la réalisation de cet objectif en rapprochant l'intérêt public des intérêts particuliers.

Sébastien Donnadieu-
Commission Urbanisme

NAILLOUX
les nouveaux personnels de la Mairie

Le développement de la commune, les départs à la retraite ont entraîné de nombreux recrutements. Nous vous présentons ces nouveaux visages par secteurs d'activités.

Accueil de la mairie
Anne Desplan

Agent administratif polyvalent
Johanne Leblond

Service Urbanisme
Emmanuelle Cabanes

Service Technique
Thierry Sansus

Ecoles Maternelle et primaire
Cindy Neveu

brèves

Saint Méen
La commission extra municipale «espaces verts» réunira courant juillet les élus, les citoyens et les associations concernées : arbres et paysage d'autan et diverses associations

naillousaines. Le chantier prévu pour 2010-2011 est la réhabilitation de Saint Méen et la création du verger des Naillousains.

Eglise
Les travaux programmés au mois d'avril ont dû être reportés suite à de nouvelles études complémentaires

Cimetière
Le ravinement des sols du cimetière a entraîné une telle détérioration de cet espace de recueillement que le cimetière a nécessité un ensemencement en herbe.

infos

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)à la bibliothèque

À la bibliothèque de Nailloux, le RAM organise tous les trimestres un moment convivial de lecture pour les tout-petits. Animée par Béatrice et Sylvie, déguisées pour l'occasion en fermières, cette journée a permis aux enfants accompagnés par leur assistante maternelle de voyager au cœur d'une ferme. Un tapis disposé au centre, de la musique et des comptines, tout y était pour faire de ce moment un moment inoubliable pour ces petites têtes blondes.

Les services techniques

Floréal Zaccaria, Nicolas Pinel, Michel Artis, Jean Paul Subra, Carole Zaccaria, Yves Demay, Marylène Labonne, Thierry Sansus

L'équipe technique

L'équipe technique se compose de sept personnes et d'un responsable Floréal Zaccaria.

Les missions du personnel sont très polyvalentes :

- l'entretien des espaces verts (Jardin du souvenir, rond point de Montgeard...)
- les équipements sportifs, administratifs et communaux (maison des associations, club house, mairie)
- les écoles primaire et maternelle
- les rues du village,
- les équipements d'eaux usées
- l'aide technique aux manifestations naillousaines (Fête de printemps,fête du vent..)
- la gestion du marché de Nailloux

Elle doit aussi faire face à certaines urgences, comme cet hiver avec les trois épisodes neigeux.

l'équipement

Le service technique est équipé ;

d'une tondeuse autoportée, d'un tracteur avec épareuse, de deux lames à neige et d'un épandeur de sel et d'engrais, de petits matériels divers (tondeuse, tronçonneuse, débrousailleuse etc..), de deux voitures, d'un camion à plateau, d'un fourgon, d' une voiture sans permis et d'une balayeuse de voirie.

Plan Neige

A la demande du Docteur Michel Dutech, dès novembre 2009, le service technique a élaboré un plan neige coordonné par le responsable du service.

En prévention, la mairie s'était déjà dotée d'une lame chasse neige en 2008. Ainsi, au début de l'hiver il ne restait plus qu'à prévoir un stock de sel conséquent et un plan d'intervention.

L'objectif étant d'être réactif et même préventif. Ce plan neige doit permettre à tous les Naillousains qui ont un besoin indispensable de se déplacer pour raisons professionnelles, d'être impactés le moins longtemps possible par des routes devenues impraticables.

Ainsi lors des 3 épisodes neigeux l'équipe technique a été totalement opérationnelle. Elle a déversé dans les rues de la commune plus de 6 tonnes de sel, s'est employée dès 5 heures du matin au déneigement et au sablage dans les rues, réduisant au minimum les risques liés aux déplacements.

Les agriculteurs naillousains ont aussi participé, renforçant l'équipe technique sur les chemins ruraux en débloquant des personnes en situation d'urgence.

L'aide aux personnes isolées a été mise en place et la solidarité a bien fonctionné. (Courses, déplacement ...)

Nos remerciements aux personnels.

Antoine Zaragoza *- Commission Espaces Urbains*

infos

Compte-rendu de quartier

Au cours des réunions de quartier du printemps , furent présentés ; le nouveau Plan Local d'Ubanisme(PLU), la création d'une commission extra municipale «espaces verts», le nouveau Pool routier 2010-2011. Vous étiez nombreux à être présents ce qui rend ces rendez vous incontournables. En effet il nous paraît important de partager ensemble la vie de la cité . D'autres points furent abordés et les comptes rendus seront disponibles à compter du 1er juillet 2010 sur le site de la mairie www.nailloux.org . Les coordonnateurs de quartier et Monsieur le Maire restent bien entendu à votre disposition dans les prochains mois pour répondre à d'éventuelles autres demandes. Les prochaines réunions seront programmées à l'automne 2010.

Quelques questions à ....

Léonie Mangenot qui exerce la fonction d' Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) à Nailloux

Pouvez-vous nous raconter votre parcours professionnel ?

J'ai obtenu mon CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) petite enfance à 22 ans et je travaille à l'école maternelle de Nailloux depuis bientôt 5 ans.

L'an dernier j'ai passé le concours pour être Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) et je l'ai raté de 2 points. Je le repasse cette année.

Pouvez-vous nous décrire une journée type ?

De 8h45 à 9h10 je suis chargée d'accueillir les parents et les enfants à l'ouverture de l'école. Ensuite je travaille dans la classe avec une maîtresse et une ATSEM, j'aide les enfants à effectuer leurs activités. Je préfère travailler avec les petites et moyennes sections car ils ont plus besoin d'aide, les grandes sections étant plus autonomes. Je me sens plus à l'aise avec les tout petits.

A midi j'aide les enfants à la cantine, je leurs coupe la viande ou les aide à le faire.

Pourquoi avoir choisi de travailler avec les enfants ?

Je me sens bien avec eux, ils sont très affectueux, j'aime les observer, j'observe beaucoup..J'aime la psychomotricité et la motricité fine (couper aux ciseaux), j'aime les aider à progresser quand ils rencontrent des difficultés.

Vous avez participé à plusieurs émissions de télévisions pouvez-vous nous dire dans quel cadre ?

J'ai participé à l'émission de Jean Luc Delarue « Toute une histoire » sur France 2, au magazine sur M6 et à une autre émission sur France 3 pour montrer aux autres personnes atteintes de la trisomie 21 qu'il était possible de travailler en milieu ordinaire. Jean Luc Delarue m'a demandé si j'avais un petit ami et je lui ai répondu que j'aimerais bien en avoir un comme lui...ça a fait rire tout le monde !

L'éducation nationale vous a aussi sollicité ?

J'ai participé à des conférences organisées par l'Education Nationale avec l'association trisomie 21 en Haute Garonne. Je suis intervenue dans les écoles, avec comme maitre de conférence le Docteur Catherine Cousergue.

Vous revenez du Festival de Cannes auriez vous des projets cinématographiques?

Tout à fait, je vais jouer le rôle d'une nounou pour un bébé de 1 an dans un film dramatique intitulé «Jean Luc persécuté». Je vais tourner au mois de juin à côté de Pau.

Et vous avez rencontré des stars?

Pénélope Cruz, Raphaël ...et plein d'autres

Un champion d'Europe à Nailloux : Alexis Maréchal

Maréchal Alexis et le planeur de la coupe d'Europe

Vous avez remporté le championnat d'Europe de modélisme, racontez nous les différentes étapes de cette compétition?

En fait l'Eurotour est plutôt une coupe d'Europe, il y a une douzaine de concours internationaux qui comptent pour chaque pilote les 3 meilleurs résultats sont comptabilisés.

L'an dernier j'ai participé aux 2 concours Français, à un concours espagnol prés de Madrid, et au concours allemand sur l'île de Rügen dans la mer Baltique ; j'ai terminé respectivement 1er, 5eme, 3eme et 2eme, au final j'ai remporté l'Eurotour.

Quel est votre palmarès dans le domaine ?

J'ai démarré la compétition F3F (planeurs de vitesse en vol de pente) en 1998, j'ai eu le record du monde le 16 mars 2002 (record qui a tenu 1an et demi), j'ai remporté la coupe de France en 2003 et 2004, j'ai été vice champion de France en 2003 et 2007, j'ai fait 9ème aux championnats du monde 2006 en Ecosse, j'ai fini 2ème à l'Eurotour 2007 et 2008 et je suis vice champion du monde cette année, compétition qui a eu lieu du 8 au 16 mai dans le Lauragais/Minervois.

Comment est née votre passion ?

J'ai toujours été passionné par tout ce qui vole, mais je n'ai jamais été fana des moteurs, raison pour laquelle le planeur radiocommandé est mon domaine.

Vous êtes vous-même artisan et vous construisez vos modèles. Quel est votre secret de fabrication ?

J'ai toujours recherché la performance et la robustesse, mes techniques de fabrication en ont naturellement découlé, mes planeurs sont rapides et maniables, solides, les formes sont efficaces et épurées, la recherche de l'esthétique est secondaire.

Quels sont les prochains rendez vous ?

Je me suis beaucoup investi pour la compétition ces 2 dernières années, les échéances importantes étant passées, je relâche un peu la pression maintenant, je m'y replongerai l'hiver prochain.

Les assises de la Jeunesse

Un des moments forts de la politique Jeunesse de Colaursud a eu lieu le 6 mars 2010 « Les Assises Jeunesse » au collège Condorcet

Nabil Ayache, Principal du Collège Condorcet, Christian Portet, Président de Colaursud, Docteur Michel Dutech, Maire de Nailloux

En partenariat avec le cabinet Viva cité et la fédération des foyers ruraux, elles ont réuni : des élus, des associations, des citoyens, des techniciens, des représentants du Conseil Général, de la CAF, du Conseil Régional et de la Jeunesse et des Sports.

5 thèmes ont été abordés par table ronde :

- Favoriser l'accès aux loisirs pour les 13-17 ans
- Accompagner l'ouverture culturelle du territoire sur des événements dédiés à la jeunesse
- Participer à l'action éducative périscolaire et parentale avec le collège
- Soutenir les premières expériences professionnelles
- Animation d'une cellule Veille éducative

Les fondations d'une véritable politique en direction de la jeunesse et avec les jeunes sont maintenant clairement établies et vont se décliner dans les mois et les années à venir sur l'ensemble du territoire de Colaursud.

Anne BORGETTO - Adjoint au maire - Commission Culture Education

infos

Le Permis Piétonnier à l'école primaire Jean Rostand

Dans le cadre de la prévention routière, une sensibilisation à la sécurité routière a été effectuée en partenariat entre l'Éducation Nationale et la Gendarmerie.

A cette occasion les élèves de CE2 ont été avertis des dangers et des règles appliquées aux piétons.

Un travail de réflexion et d'apprentissage a été conduit au sein de la classe par les enseignants concernés, sous les directives de la Gendarmerie de Nailloux.

Un examen proposé par les gendarmes a clôturé cette formation.

La remise officielle de ce permis a eu lieu le Vendredi 11 juin à 18 h 00 à l'école Jean Rostand.

En présence du Docteur Michel Dutech, Maire de Nailloux, de Anne Borgetto Adjoint au maire et des membres de la commission Culture et Education, de la Gendarmerie, des enseignants et des parents concernés.

brève

Bal Masqué organisé par le Conseil Municipal des Jeunes

Le samedi 20 mars le CMJ de Nailloux organisait pour les jeunes de 11 à 16 ans un bal masqué en prolongement du Carnaval de Nailloux.
Les 90 jeunes présents tous et toutes en Noir & Blanc (thème de la soirée) ont dansé sur les musiques proposées par l'un d'entre eux.
Ambiance survoltée, bonne enfant, les adolescents ont pu se retrouver en dehors du cadre habituel du collège et partager leur envie de danser et de s'amuser.

Une autre soirée devrait avoir lieu avant la fin de l'année 2010.

Pool **Routier**

Ce dossier de compétence intercommunale est financé par le Conseil Général et se déroule en 3 phases :

1 - Les élus définissent les travaux prioritaires qui sont nécessaires au niveau des chemins et voiries communales et fixent un programme de réhabilitation sur 2 ans.(2009-2010)

2 - La mairie travaille en partenariat avec le bureau d' études (qui a été désigné par Colaursud) pour faire une estimation des travaux définis.

3 - La communauté de communes lance un marché de travaux pour accéder à de meilleures offres dans l'enveloppe impartie.

Chaque « pool routier » permet de réhabiliter la voirie municipale dans le cadre d'une enveloppe prédéfinie , subventionnée à 58 % par le Conseil Général.

Le Programme 2009/2010

- Le Cazal : chemin de Saint Méen – rue Jean Jacques Rousseau
- Place de la Marianne
- Rue Victor Hugo
- Chemin de Caussidières
- Chemin d' En Soumprou
- Chemin de la Fountasse
- Chemin Del Cers
- Chemin de Trégan
- Parking école maternelle (une première partie)

Cette liste va permettre la réhabilitation en totalité ou en partie de ces rues et de ces voies.

Le montant global de l'enveloppe pour Nailloux sur l'exercice 2009/2010 s'élève à 205 178,59 € HT

Le prochain pool 2011/2012 permettra la réalisation de nouveaux travaux. La rue du Laytié à l'étude en 2010, sera réalisée en 2011-2012 dans le cadre d'un programme d'urbanisation spécifique.

Joseph SCIE -
Adjoint au Maire - Commission Voirie

Eclairage **Public**

2009 a vu la rénovation des luminaires du chemin Del Cers, du Champ des Pauvres et de la rue Jules Ferry. Une étude photométrique en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Electricité de Haute Garonne (sdehg) a démontré que ces 3 sites sont aux normes.

Dans les prochains mois les coffrets de commandes électriques des lampadaires qui ne sont pas équipés d'une horloge astronomique le seront. Ce nouveau système permettra de réduire la durée d'allumage des lampes. Actuellement une lampe reste allumée 4500h/ an avec ce système on passe à 4050h/ an. Cela représente une économie annuelle de 5% sur le budget d'éclairage public.

Les prochains chantiers seront équipés de lampes LED (Diode Electro Luminescence) qui permettent 50% d'économie d'énergie.

La commune a mis en place un programme de renouvellement du parc d'éclairage public en fonction des sites les plus vétustes :

- Le quartier du Cazal
- La rue de la République
- Le Clos de la Tuilerie

la durée de vie de la nouvelle installation est de 20 à 30 ans.

Lilian Chausson -
Adjoint au Maire- Commission Voiries

infos

Transport : La ligne Hop inaugurée

Le président du Conseil Général et le conseiller Général du Canton de Nailloux entourés des maires.

Mise en place par le Conseil Général depuis août 2009 cette ligne s'est transformée en ligne HOP début 2010. Elle offre une liaison rapide entre Nailloux et Toulouse (30 minutes) à un prix compétitif de 2 €.
Le succès est garanti avec plus de 2500 passagers par mois.

Cette fréquentation importante permet d'atteindre les objectifs fixés : réduire les embouteillages toulousains et participer ainsi à la protection de l'environnement en favorisant les comportements éco-citoyens.

Lors de cette inauguration les élus du territoire ont pu se rendre compte de son efficacité en empruntant la ligne qui les a emmenés pour un aller retour au métro de l'université Paul Sabatier.

Horaires disponibles à la mairie et sur le site internet rubrique «vie pratique». (www.nailloux.org)

Point Appui Emploi Formation des Coteaux du Lauragais Sud...

Le PAEF basé à Nailloux, est le premier à avoir ouvert ses portes en Midi Pyrénées (septembre 2007). Il est le relais de la Maison Commune Emploi Formation (MCEF) du Sud Est Toulousain (Labège)..

Ce service accueille les demandeurs d'emploi, les salariés, les employeurs (publics - privés) les porteurs de projet de création d'entreprise, les étudiants/scolaires.

Sa mission est d'apporter aux différents publics un premier niveau d'information et de services et de faciliter ainsi leurs recherches.

Le service met gratuitement à la disposition des usagers : un centre de documentation (4 pôles : formation, création d'activité, validation des acquis de l'expérience, l'environnement économique/ emploi-métiers), des postes informatiques connectés à internet, des offres d'emploi.

Il offre des conseils sur les techniques de recherche d'emploi en ateliers collectifs ou en entretien individuel.

Par ailleurs, afin de faciliter toujours plus les diverses démarches des usagers le PAEF accueille pour leurs permanences régulières différentes structures partenaires :

-Mission Locale Haute-Garonne
(Mme Garcia – 05 61 28 71 30)
-Association Adrar (M. Ramond - 05 34 51 10 70)
-Conseiller agricole du Conseil Général (M. Rossini - 06 29 58 02 18)
CAF (Mme Dumas, assistante sociale – 06 11 15 13 01)

Il organise également des actions tout au long de l'année (agenda mensuel disponible sur www.colaursud.fr (rubrique emploi) :

Les réunions Formation Mode d'Emploi (FME) offrent un temps d'information aux demandeurs d'emploi et aux salariés sur : le choix de la formation, l'accès, les financements, la rémunération.

Dans le cadre du Printemps de l'apprentissage, une réunion d'information est organisée pour les jeunes de 16 à 25 ans (plus les élèves du collège Condorcet) sur le contrat et les formations proposées.

Ces actions sont animées sur Nailloux par le Service territorial de la Région Midi-Pyrénées qui a accepté de délocaliser ses interventions qui se tiennent habituellement sur Labège.

Le PAEF travaille en étroite collaboration avec le Pôle Emploi créé en novembre 2009 à Villefranche de Lauragais.

Ce partenariat se traduit notamment par :

-l'envoi d'une liste hebdomadaire des offres d'emploi correspondant à une zone de proximité géographique,

-la délocalisation depuis peu sur Nailloux de ses prestations d'accompagnement (ex : Cible emploi) et de recherche d'emploi (ateliers multi thèmes, renseignements auprès de Pôle Emploi ou du PAEF)

-sa participation à des actions telles que « Cap vers l'emploi pour nous les jeunes de 16 à 25 ans » qui a eu lieu dernièrement.

Un partenariat a été mis en place avec le collège Condorcet. Le Point d'Appui est notamment partie prenante dans la mise en place du Parcours de Découverte des Métiers et Formations. Celui-ci a pour but de permettre à chaque élève dès la 5ème de construire son parcours de façon la plus éclairée possible pour fonder sur des bases solides ses choix d'orientation.

Par ailleurs, le PAEF est très sollicité dans les groupes de travail et de réflexion qui se sont constitués sur le territoire ; il participe ainsi activement au Comité Consultatif de Développement Economique, aux Assises territoriales de la jeunesse et à la Cellule de veille jeunesse.

Pour finir, concernant l'Emploi, le bilan sur 2009 est le suivant : En 2009, 1/3 des offres déposées au PAEF (soit 28 offres sur 42) ont été pourvues par des candidats positionnés par le service. Ce sont ainsi 13 employeurs qui ont pu trouver leur personnel soit, 18 personnes qui ont trouvé un emploi dont 4 en CDI (contrat à durée indéterminée).

Horaires et Contact PAEF

Point d'Appui Emploi Formation
2 Impasse Del Faure – 31560 Nailloux
05 34 66 91 64
emploi.colaursud@orange.fr

contact : Delphine Legrand

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi de 13h30 - 17h30
Le vendredi de 9h - 12h30
Le dernier samedi du mois : 9h30 – 12h30
Le mardi matin : permanence sur RDV en mairie de Calmont.

La maison des services

Le projet de « La maison des services et de l'entreprise», en lieu et place de l'ancienne gendarmerie, est en cours d'instruction.
Cet espace rénové accueillera le Point Information Jeunesse, le Point appui emploi formation, le conseiller de la CAF, le conseiller agricole, la mission locale, les chantiers d'insertion et l'Adrar.
Les élus ont décidé de la création d'un bureau dédié aux créateurs, créatrices d'entreprise.
Nous vous informerons de l'avancée de ce projet innovant, véritable outil de développement économique et social au service de tous.
Ce projet de Colaursud est soutenu par la mairie de Nailloux qui met à disposition des locaux et un cofinancement.

Animations du village

Pour faciliter les animations dans les rues de Nailloux (vide-grenier, Fête de Printemps..), 3 nouveaux coffrets d'électrification ont été installés par la Mairie rue Jules Ferry, rue des Alquiers et rue Fountasso.

dossier

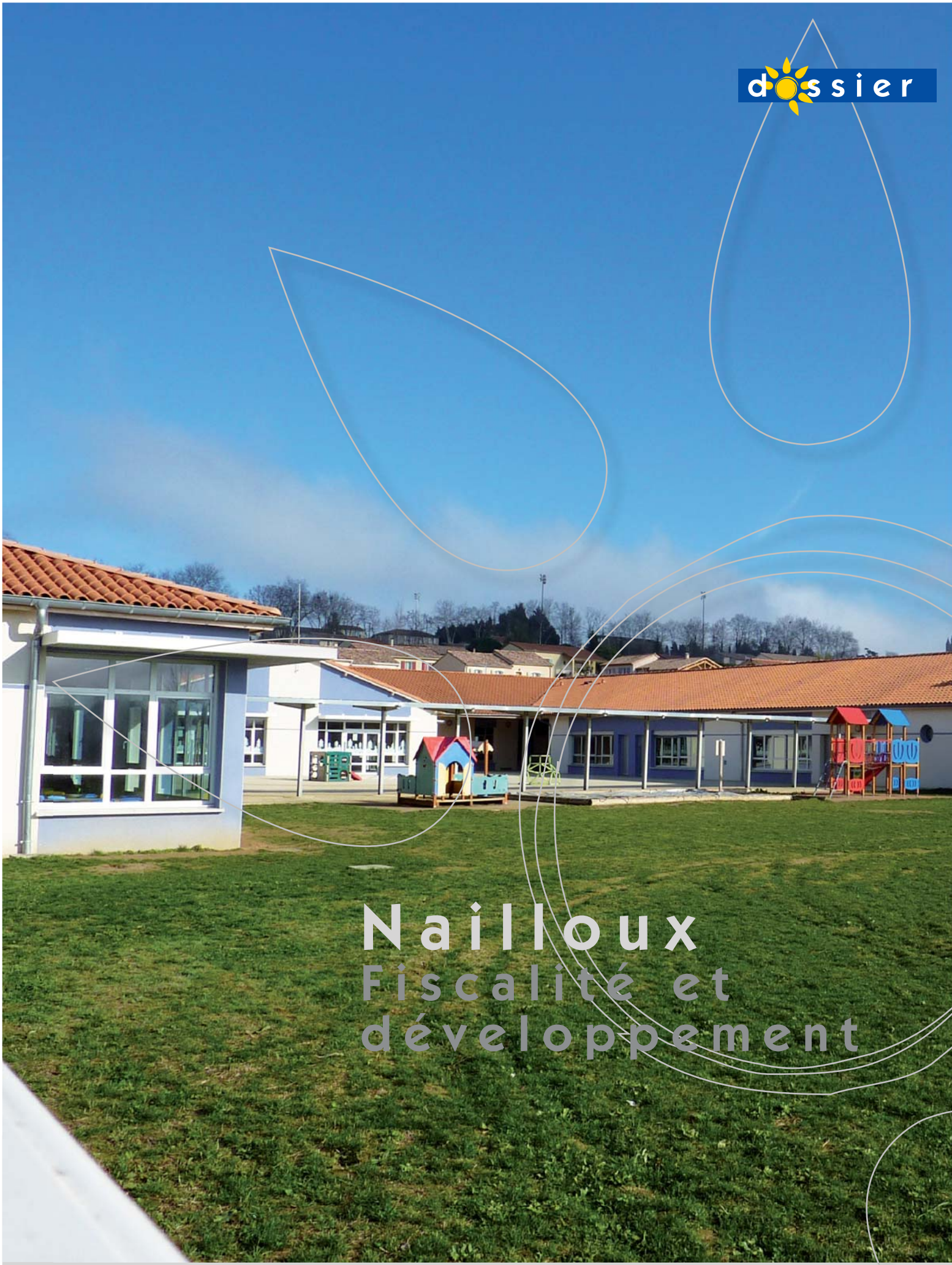

Naillloux
Fiscalité et développement

dossier

Le Dossier central de Nailloux est la «Fiscalité et le Développement». Il rend compte dans la transparence de l'action de l'équipe municipale pour permettre à Nailloux de se développer en maitrisant les budgets communaux et la fiscalité des ménages.

Nailloux
dossier Fiscalité et Développement

Nailloux dans le paysage du SCOT Lauragais

Nailloux est un des 4 pôles économique et structurant du Scot Pays Lauragais. Ces pôles, véritables bassins de vies, sont les bourgs de développement de l'économie, des services et d'accueil de la population.
Les avantages pour Nailloux et les Naillousains sont :
- le développement des services à la population (transport, lycée sur Villefranche, poste , perception...)
- l'apport de nouvelles ressources pour le budget communal
- la création d'emplois de proximité

Les réglements du SCOT Lauragais s'imposent à toutes les communes du périmètre du SCOT et leurs documents d'urbanisme doivent être compatibles avec le SCOT ce qui est déjà le cas pour Nailloux.
La finalité est de préserver les espaces naturels en favorisant la polarisation de l'accueil de nouvelles populations, c'est aussi conforter l'autonomie économique et la complémentarité des territoires, assurer un équilibre entre l'urbanisation et les services à la population.

Le SCOT reste le principal outil qui permettra à nos bassins de vie d'exister et d'être entendu depuis la métropole toulousaine.

Le dynamisme de Nailloux pôle de développement du Pays Lauragais permet de faire face dans la sérénité aux enjeux de développement de Nailloux.
Le développement démographique permet à Nailloux de tenir toute sa place dans le Lauragais en cohérence totale avec la politique municipale.

La principale source de revenus pour la commune

Les impôts locaux

La taxe d'habitation est établie, au 1er janvier de l'année d'imposition. Que vous soyez propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit, la taxe d'habitation est due pour votre habitation principale mais aussi pour votre résidence secondaire.

La taxe foncière en tant que propriétaire, usufruitier vous devez acquitter cette taxe chaque année.

Taxe foncière sur propriété non bâtie les propriétés non bâties de toute nature situées en France sont imposables à la taxe foncière.Elle s'applique principalement aux terrains affectés à l'agriculture (terres, pâtures, bois, etc.).
Vous êtes soumis à cette taxe si vous possédez des terrains, quelle que soit leur nature.

Qui les perçoit?

Ces taxes sont encaissées pour le compte de la commune, de l'intercommunalité et du département. Elles contribuent au financement des services rendus aux habitants, des équipements collectifs etc....

La valeur locative elle correspond au loyer annuel que le propriétaire pourrait tirer de son bien, loué dans des conditions normales et régulières.

Comment est-elle déterminée?

Elle est calculée forfaitairement à partir des conditions du marché locatif de 1970 établies par l'administration.

Les taux

Sur cette valeur locative nette, s'appliquent les taux votés par la commune, l'intercommunalité et le département.

Ils sont votés chaque année par les collectivités locales et appliqués à la valeur locative.
Il permettent de calculer la part de l'impôt qui revient à la commune, à l'intercommunalité, au département et à la région.

Bon à savoir

Dans certains cas, en fonction de votre situation personnelle ou des locaux, vous pouvez bénéficier d'une exonération partielle ou locale de ces taxes. Vous pouvez Contacter le Trésor Public pour tout complément d'information.

Les taux des 3 taxes de la commune n'ont pas évolué depuis 2005

Taxes	Taux constant 2005-2010	Base d'impostion prévisionnelle	Produit correspondant
Habitation	19,04 %	2 749 000 €	523 410 €
Foncière	26,00%	1 907 000 €	495 820 €
Foncière non bâtie	103,56 %	56 200 €	58 201€

Les autres recettes communales

En Fonctionnement :

-les services péri scolaire (cantine),
-les loyers,
- le domaine culturel (bibliothèque),
- les impôts locaux,
- les dotations de l'État, (DGF),
- les subventions de la Région...

En Investissement :

-La reversion par l'État d'une partie de la TVA des investissements des années précédentes (voir exemple pour école maternelle),
- la Taxe Locale d'Équipement pour toutes nouvelles constructions,
- Les subventions du Conseil Général liées aux acquisitions de nouveaux matériels et emprunts bancaires.

Déclarations H1 et valeur locative :

Cette déclaration est obligatoire dès la fin des travaux pour toutes créations ou modifications de l'immeuble foncier et peut être réclamée par le centre des impôts fonciers de Colomiers.
Selon le contenu de cette déclaration les services fiscaux réactualisent ou non la valeur locative du bien.

dossier

où va l'argent?

Présentation synthétique du budget communal 2010

I-Fonctionnement - les dépenses

-*Les dépenses de gestion Courante* : englobent l'électricité, la cantine, l'achat de fournitures et contrats divers, l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts et des voiries,
-*Les charges du personnel* : correspondent aux salaires et charges sociales liés au personnel municipal
-*Les autres charges courantes* : sont les dépenses liées aux subventions des associations, à l'action sociale et à l'adhésion obligatoire à divers syndicats (Syndicat d'Incendie et de Secours, Syndicat d'Électricité de Haute Garonne, Syndicat mixte de protection de l'environnement..), aux indemnités du maire et des adjoints,
-*Les autres charges financières* : correspondent au remboursement des intérêts de la dette
-*Amortissements* : opérations comptables qui ne génèrent pas de flux financier.

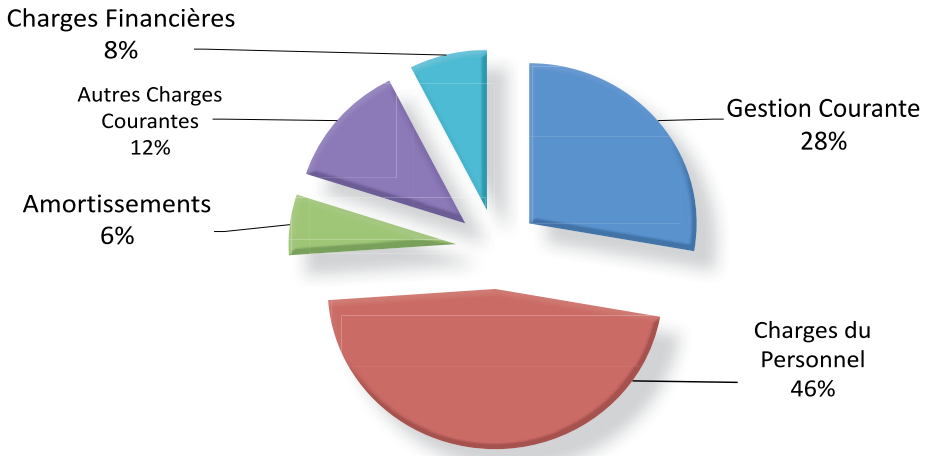

II - Investissement- les dépenses

-*Solde d'exécution d'investissement reporté*
-*Opération patrimoniales* : constatation comptable qui ne génère pas de flux financier
-*Remboursement d'emprunt* : remboursement du capital de la dette, emprunts réalisés auprès d'organismes financiers et du Conseil Général pour prêts sans intérêt.
-*Acquisitions Matériels terrains*
-*Subvention droit privé* (pass foncier)
-*Travaux de constructions*
-*Opérations affectées** (voir détails p.16)

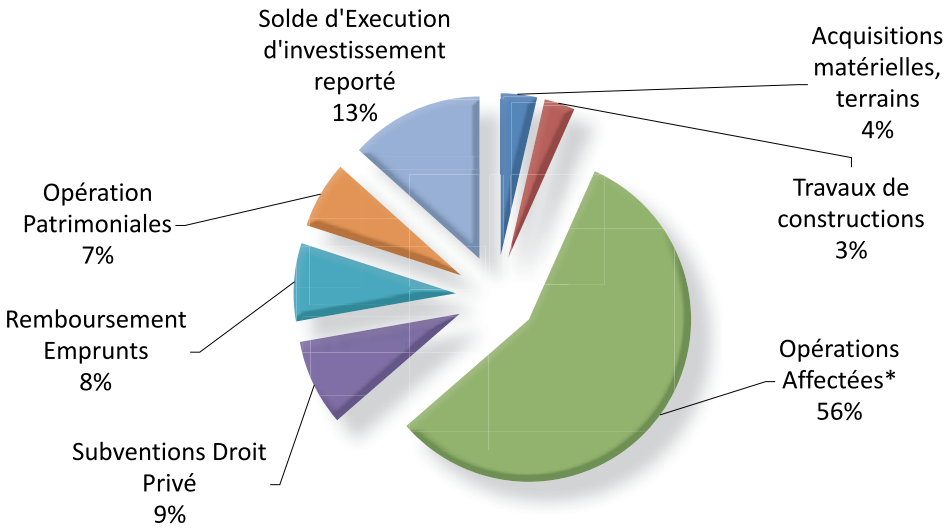

La signalétique :

Une réflexion à mener dans notre bassin de vie et notre commune pour éviter la prolifération de panneaux publicitaires.

Face aux enjeux économiques qui se présentent avec l'arrivée du Village de Marques, le développement de la zone du Tambouret , le Comité Consultatif de Développement Economique (CCDE) de Colaursud , présidé par Robert POUJOL, a jugé opportun d'initier une réflexion sur l'élaboration d'une Charte de la Signalétique.
En effet il est urgent de rencontrer et d'informer les acteurs économiques désirant implanter des panneaux sur la commune en raison de la complexité des règlements.

La législation prévoit l'implantation de pré-enseignes (hors-agglomération) pour certaines activités dérogatoires (restaurants, stations-services, garages, hôtels, produits du terroir).
Toute autre activité en est exclue.

Les enseignes (publicité sur le bâtiment où a lieu l'activité) doivent obéir à certaines normes.

La signalisation d'information locale permet d'organiser l'information sur les activités commerciales, artisanales et les services ou équipements publics.
Ces « Barrettes » existent à Nailloux mais sont abîmées, obsolètes, il s'agit, aujourd'hui, de les changer en envisageant de meilleurs emplacements afin d'améliorer leur lisibilité.

Notre volonté d'accompagner le développement économique et d'informer les citoyens oblige à imaginer des solutions évolutives, respectueuses du cadre de vie et de la réglementation .

Dans cette dynamique nous invitons tous les artisans, commerçants à participer au groupe « Signalétique » du CCDE (contact : Pascal Fabre Colaursud) et aussi à se rapprocher de la mairie avant toute implantation.

III-Fonctionnement - les recettes

-*Excédents antérieurs reportés* : réserve correspondant à une gestion scrupuleuse des derniers exercices
-*Atténuation des charges* : remboursement de l'État pour les contrats aidés et remboursement des indemnités journalières
-*Produits et services* : paiement des usagers aux services rendus par la municipalité: cantine, bibliothèque, Cyberbase...
-*Impôts et taxes* : les 3 taxes locales
-*Dotation et participations* : la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et autres dotations de l'Etat.
-*Produits divers* : loyers des différents locaux communaux à destination des particuliers, des administrations et des professionnels, produits financiers, produits exceptionnels.

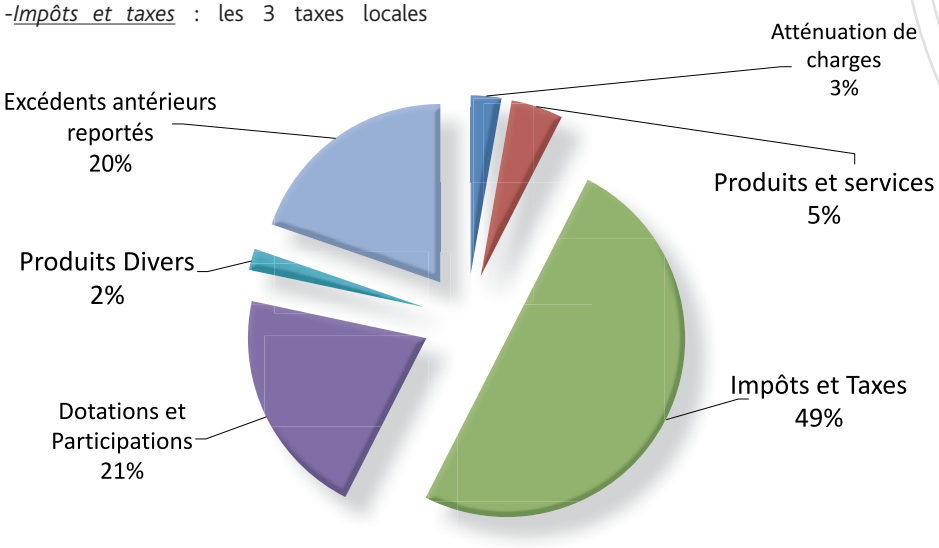

IV-Investissement - les recettes

-*Dotations* : Fonds de compensation de la TVA, Taxe Locale d'Equipement (TLE)
-*Les subventions d'investissement*: Conseil Général, Conseil Régional...
-*Subventions Droit Privé* : Pass foncier
-*Les emprunts*
-*Amortissement*
-*Operations Patrimoniales*
-*Compte de tiers*

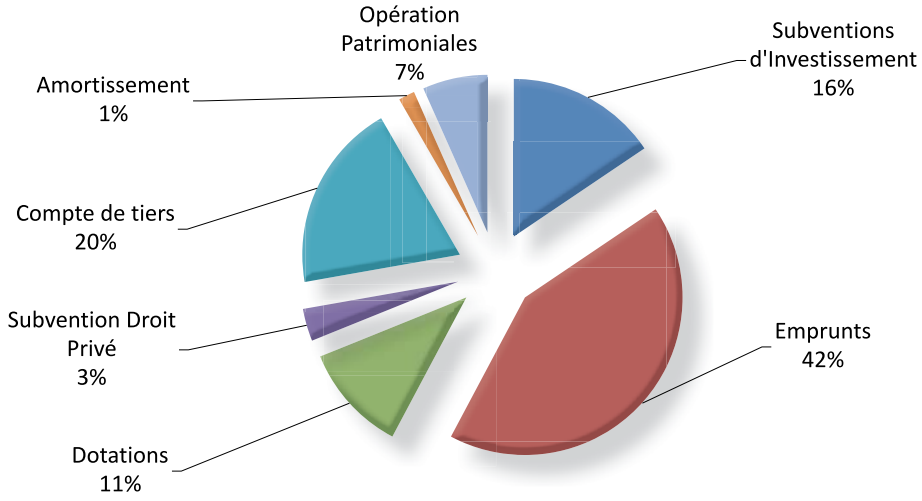

***A savoir** : un projet d'investissement se programme tant au niveau des dépenses que des recettes en moyenne sur 2 à 3 ans. (voir exemple p.17)*

Définition et règles

I- Définition :

Le budget communal est approuvé par le Conseil Municipal. C'est un acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il doit être voté avant le 31 mars de l'année à laquelle il se rapporte et doit être transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte le maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget.

Il est scindé en deux parties :

Le fonctionnement :
sert à financer les dépenses quotidiennes de la collectivité Territoriale (charges courantes, salaires..).

L'investissement :
concerne les travaux d'aménagement ou la création d'équipements structurants et l'acquisition de matériels.

II-Les règles les plus importantes qui doivent être mises en application :

Principe de l'équilibre :
les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer exactement et être évaluées de façon sincère.

Principe de l'annualité : l'exercice budgétaire coïncide avec l'année civile, commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

Principe de l'unité : toutes les recettes et dépenses doivent figurer sur un document unique regroupant toutes les opérations budgétaires et financières de la collectivité.

L'essor économique et l'attractivité de Nailloux

La volonté politique des élus est que Nailloux soit une terre d'accueil pour les porteurs de projets dans les domaines les plus divers ; associatifs, culturels, sociaux, éducatifs et économiques.

Ainsi depuis 2008, 18 nouvelles entreprises sont venues enrichir la vie économique naillousaine et participer au développement des services de proximité pour les Naillousains.

La création du Village de Marques va amplifier ce développemement. L'attractivité et le dynamisme de Nailloux ne sont plus à démontrer. Ceci est le résultat d'une action politique cohérente et maîtrisée.

V-Dépenses par opérations affectées

Sur le graphique suivant vous pouvez constater le détail des dépenses par opérations affectées en 2010.

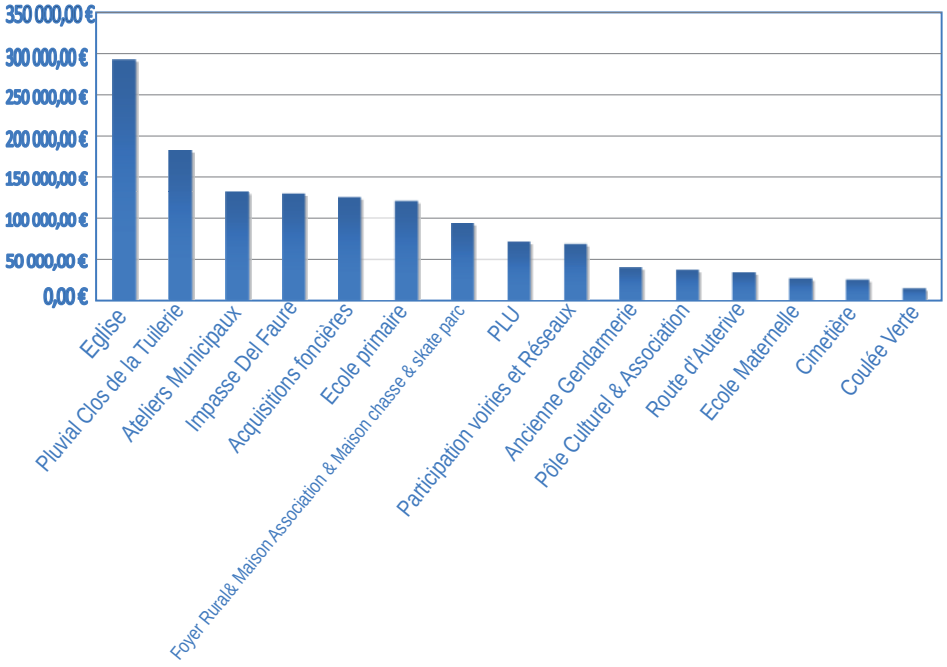

A cela s'ajoute les dépenses du rond point du gril pour un montant de 466 440,00 TTC intégralement remboursées par le village des marques et les opérations d'ordre (opération comptable qui ne génère pas de flux comptable).

Quelques exemples de dépenses détaillées :

- *Ecole primaire* : démolition d'un préfabriqué et réparation des escaliers de la cour, du mur du préau et achat de mobilier
- *Ateliers municipaux* : Acquisition d'une balayeuse
- *Ancienne gendarmerie* : Travaux d'aménagement
- *PLU* : révision générale du Plan Local d'Urbanisme
- *Acquisition foncière* : acquisition de divers terrains pour réserves foncières communales
- *Ecole maternelle* : Acquisition de mobilier et mise en place des stores.

VI-Exemple d'étude pour la réalisation d'un chantier : l'école maternelle

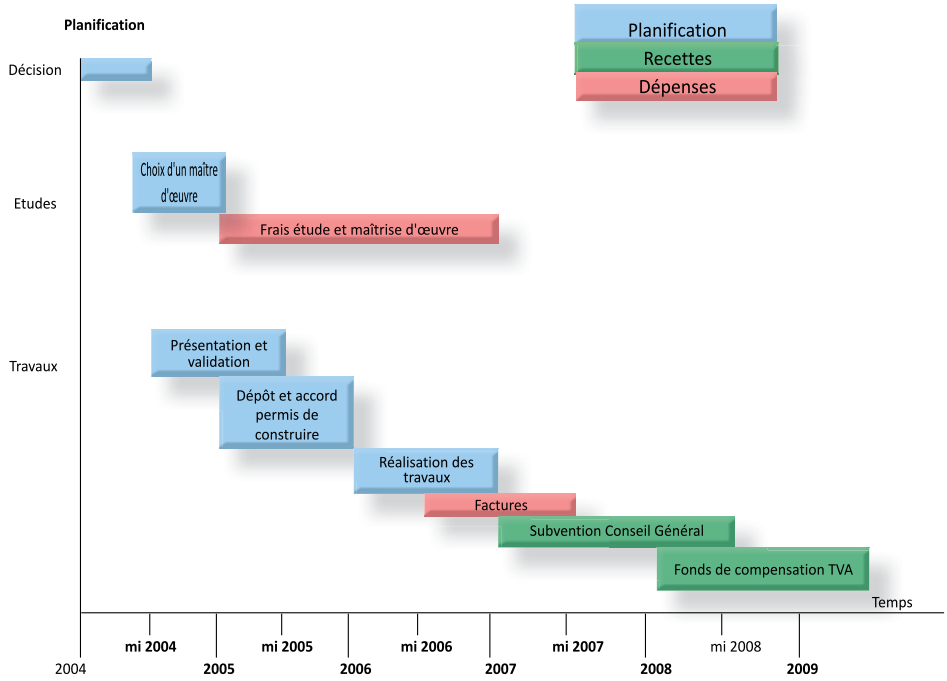

VII-Evolution des recettes, des taxes communales et des dotations de l'État

La maîtrise du développement de Nailloux permet l'accroissement des richesses et des potentialités, comme nous l'avons annoncé dans notre programme de campagne :

-Plus de moyens

-Plus de services (école, bus, commerces, bibliothèque...)

-Maintien des services publics (gendarmerie, poste, perception...)

Les recettes générées par l'accroissement de la population, à effort fiscal égal, permettent un développement raisonné de Nailloux avec un maintien et un renforcement des services malgré le désengagement de l'Etat. Avec le Conseil Général et le Conseil Régional des opérations de cofinancement peuvent permettre de bénéficier de subventions d'autres collectivités telles que Europe, Pays,...

La problématique de l'Intégration des projets conséquents dans le budget

Le graphique ci -contre représente l'échelle temps de l'étude d'un projet jusqu'à sa concrétisation. Comme vous pouvez le constater les dépenses et remboursements courent sur plusieurs années, ce qui nous oblige à bien intégrer et anticiper les échéances des projets par rapport au budget annuel.

Économie d'énergie

La commission «illuminations» sous la responsabilité de Yann Lafuste élu en charge du développement durable et d'économie d'énergie a négocié la gratuité d'ampoules LED (Light Emiting Diode) à la place des ampoules filaments utilisées pour les décorations du village.
Cela nous permettra d'atténuer un peu plus nos dépenses de fonctionnement.
Elles seront mises en place pour la Fête de Printemps.

Evolution des recettes par taxes de la commune de Nailloux (de 2007 à 2010)

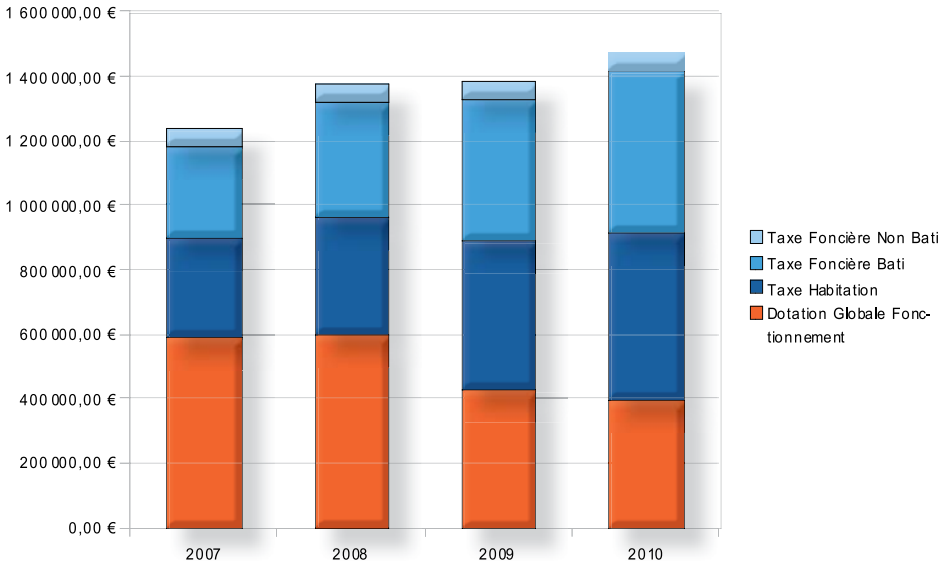

Recensement 2010

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France et de ses communes. Cette année a eu lieu le recensement de Nailloux du 21 janvier au 20 février 2010. Vous avez été très nombreux à retourner et remplir vos feuilles et les agents recenseurs ont été très bien reçus. Nous vous remercions de votre participation et de l'accueil que vous leur avez réservé. Comme vous le savez l'enquête du recensement permet d'obtenir des informations fiables et plus récentes. Les élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'établissements scolaires, transports publics, etc..).
Les premiers résultats de l'Insee ont été communiqués : Nailloux compte désormais 3056 habitants.

Sur le graphique ci dessus on peut constater qu'entre 2007 et 2010 l'augmentation du produit des 3 taxes communales (en bleus) est en lien avec l'arrivée de nouvelles populations et non avec l'augmentation des taux. (voir p.13)

Par contre on constate en rouge la nette diminution sur la même période de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'Etat (-33.28%).

La DGF est versée par l'État en fonction de la superficie et du nombre d'habitants de la commune. Nailloux comptait en 2007, 1849 habitants, après le recensement de 2010 le nouveau chiffre s'élève à 3056 habitants. La commune perçoit pour l'année 2010 une dotation équivalente à 2019 habitants alors qu'on aurait pu s'attendre à une forte augmentation de la DGF.

Nous estimons le manque à percevoir de l'ordre de plus de 400 000, 00 € sur 2 ans.

Sur le tableau ci-dessous les recettes sont rapportées au nombre d'habitant et on constate qu'entre 2007 et 2010 la commune perd 187.04€ par habitant.

Impôts et dotations perçus par la commune par habitant

	2007	2008	2009	2010	Evol 2007-2010	%
Population Réelle	1 849	2 249	2 800	3 056	1 207	65.28%
Dotation Globale Fonctionnement / habitant réel	323.06€	266.89€	153.89€	130.42€	-192.64€	-59.63%
Taxe Habitation/ habitant Réel	164.97€	162.89€	165.25€	171.27€	6.30€	3.82%
Taxe Foncière Bâti/ habitant	151.59€	160.06€	156.10€	162.24€	10.65€	7.03%
Taxe foncière Non Bâtie / Habitant Réel	30.40€	24.68€	20.87€	19.04€	- 11.35€	-37.35%
Total/ Habitant Réel	670.02€	614.52€	496.11€	482.98€	-187.04€	-27.92%

L'éducation, le soutien à la vie associative et l'accès à la culture ainsi que la solidarité
Trois priorités de la politique municipale

Exemple des dépenses engagées en 2009 dans ces différents secteurs

Education

Le soutien au développement de nos écoles et collège est primordial avec une augmentation de plus de 65 % de la population sur 4 ans. Il sera nécessaire d'investir encore dans un avenir proche puisque les réalisations passées étaient fixées sur des estimations.

Dépenses Investissement 2009

École maternelle 126 235,57 €

École primaire 152 359,41€

Dépenses fonctionnement 2009

Pour les deux écoles la commune a engagé 680 605,55€ pour 426 enfants.

Soit 1 597,66€ par an et par enfant toutes dépenses confondues.

Soutien aux Associations et à la culture

La volonté politique de l'équipe municipale est un soutien puissant et permanent à l'action des 43 associations naillousaines de la commune. Les associations dans leurs actions ont un rôle majeur dans notre cité et participent de manière fondamentale au développement du lien social.

Les bénévoles qui animent ces associations sont des citoyens qui par leurs actions au quotidien favorisent le « bien vivre ensemble ».

Ainsi en 2009, la commune a financé à hauteur de 128 304,55 € les associations pour l'aide à l'organisation des différentes manifestations et leur fonctionnement. Elle a également investit 34 308,14 € dans les infrastructures et équipements associatifs.

Centre Communal d'Action Sociale

La volonté du Conseil municipal est d'aider par le biais du CCAS, en toute confidentialité, avec le soutien des services du Conseil général, les naillousains en difficulté. Cela est réalisé par des prêts d'honneur sans intérêts, de don pour accompagner la résolution des difficultés et les projets de nouveaux départs. Le montant de ces aides s'est élevé en 2009 à 15 685,67€.

Jean Ploncard - Commission Finances

Budget Assainissement

Un Transfert de compétences Maîtrisé

Le budget Assainissement sert à financer l'ensemble des travaux de création ou de réhabilitation de réseaux et l'exploitation des postes de refoulement et de la station d'épuration.
Depuis le 1er janvier 2010, la commune a transféré au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA) la compétence d'exploitation de la station d'épuration.
Le personnel de l'ancien Syndicat Départemental de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA) qui a été formé à l'entretien de cette station complexe assure donc la continuité de la compétence dans la nouvelle structure (SMEA).
La commune continue d'assurer les compétences de collecte et de transport des eaux usées. Ainsi, elle conserve la maîtrise du développement du réseau et de l'ensemble du budget d'assainissement.

Nailloux en fête

infos

Collecte de jouets pour noël

Le Foyer Rural de Nailloux, à l'initiative de Delphine Legrand, organise depuis 4 ans maintenant une collecte de jouets, en partenariat avec le Secours Populaire. Cette année la solidarité a particulièrement bien fonctionné avec un don record de la part de l'ensemble des familles. Un grand merci à tous les acteurs de cette action : les chefs d'établissement, les délégués de classe, les Assistantes Territoriales Spécialisées en Ecole Maternelle (ATSEM), les commerçants,les professeurs, les instituteurs les membres du Foyer Rural et les bénévoles, le Secours Populaire et enfin aux familles qui se sont montrées si généreuses. Rendez-vous en décembre 2010 pour la prochaine édition.

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

Le Docteur Michel Dutech a rendu hommage à «la force et au courage» des déportés qui ont su résister à la pression nazie , aux anciens combattants et résistants. Le Docteur Georges Méric a ravivé le souvenir du résistant toulousain Francois Verdier. Les enfants de l'école primaire et du collège de Nailloux ont entonné «le chant des partisans et «Nuit et Brouillard» de Jean Ferrat. La cérémonie s'est déroulée en présence des Anciens Combattants d'Algérie devant un public nombreux.

Le carnaval de Nailloux ! Un sacré ramdam !

L'association «Les gamins d'abord» a organisé le samedi 20 mars sous le soleil, le Carnaval de Nailloux pour lequel de nombreux enfants et adultes ont répondu à l'appel. Les petits, grimés et déguisés ont défilé dans le village accompagnés par la bandas 31 avec les chars des gamins d'abord, du comité des fêtes et de Monsieur Carnaval. Tout le monde s'est rassemblé sur la place des fêtes de Nailloux pour « brûler » le monsieur Carnaval réalisé par les enfants du Centre de Loisirs Associés à l'Ecole (CLAE). L'association Jump Rope Club a participé avec une démonstration de cordes à sauter sous la halle juste avant le copieux goûter ! Rendez-vous l'année prochaine et n'hésitez pas à contacter l'association pour préparer dès à présent votre char !! contact : 05.34.66.04.07.

5 ème salon Antiquité Brocante – Ouvert à tous

Les 13 et 14 mars 2010 le Gymnase du collège Condorcet accueillait la 5 ème édition du Salon Antiquité Brocante. Pour la première année l'entrée était gratuite l'affluence a été record. Plus de 2000 visiteurs ont ainsi parcouru cette brocante géante.

Organisé par le Comité des Fêtes avec comme chefs d'orchestre Jacky Reilles et Antoine Zaragoza, qui invitent des exposants professionnels réputés, ce salon est une référence pour tous les amateurs de la région. De belles pièces ont été présentées comme par exemple un salon des années 80, des bijoux anciens, mais aussi de la lingerie, de la broderie, des tapis d'orient, des cuivres et des cartes postales anciennes. La prochaine édition se tiendra en mars 2011.

Nailloux Nature - 1ère édition

Cette année pour la première fois Nailloux s'est associé aux Journées Nature de Midi Pyrénées. Samedi 29 mai « Nailloux Nature» a accueilli de nombreux visiteurs pour des balades bucoliques, des créations artistiques sur le thème de la nature, et des expositions. A cette occasion un grand pique-nique a rassemblé petits et grands. La seconde édition est d'ores et déjà validée pour 2011.

Le vide grenier du 18 avril - Un grand succès !

Le vide grenier de Nailloux est devenu un rendez vous incontournable du canton et au-delà grâce à notre organisateur en or (l'homme au chapeau) Antoine Zaragoza!! Le temps était de la partie et a donné le sourire aux lèvres et l'envie d'acheter aux très nombreux visiteurs, plus de 6000 ! Côté exposants plus de 120 emplacements sur les 240 (sur 1.2km) ont été réservés par des Naillousains. Côté repas, le stand grillades était tenu par l'association « Nailloux Badminton Club » aidée par les enfants du Conseil Municipal des Jeunes qui ont vu là une belle opportunité de participer à la vie festive du village. Et enfin un grand merci aux nombreux bénévoles debout dès 6h00 du matin pour accueillir les exposants. Le Comité des Fêtes est déjà en train de préparer le prochain. Il aura lieu le 17 octobre, retenez bien cette date.

La bourse de collection – collection en tout genre !

Organisée par le Foyer Rural, sous la coupe d'Antoine Zaragoza la bourse de collection du 14 février 2010 a eu lieu au gymnase du collège Condorcet. Un lieu qui permet d'accueillir plus de 50 exposants, de divers horizons, qui nous ont fait partager leurs passions. Ainsi près de 800 visiteurs ont pu admirer les cartes postales anciennes et modernes, des livres et BD, des minéraux, fossiles, parfums, numismatique, philatélie, pin's, disques..et autres curiosités présentées par les collectionneurs.

La prochaine édition se tiendra en février 2011, alors, commencez ou continuez votre collection...

Delphine Legrand - Commission Vie Associative

infos

Futur Pôle Culturel et Associatif

L'accès à la culture : un besoin vital

Aujourd'hui on ne peut concevoir une collectivité sans projet culturel partagé par le plus grand nombre.
Le projet de création du Pôle Culturel et Associatif est un projet majeur du développement de notre commune.
Il ne peut se réaliser sans un temps de réflexion, de maturation et de rencontres. C'est pourquoi la commission culture a choisi le bureau d'étude « Phosphoros », pour animer cette première phase

Ses missions sont *:*
-Rencontrez tous les acteurs culturels de Nailloux, de la Communauté de Communes, du Scot Pays Lauragais et des territoires environnants pour un état des lieux des forces, des potentiels et projets en présence.
-Etablir un diagnostic qui permet d'élaborer un projet fédérateur

De plus ce genre d'étude est indispensable pour pouvoir être éligible aux financements du Conseil Général, de l'Etat, de la Région, de l' Europe et dans le cadre du projet culturel du Scot Pays Lauragais.

Le rapport final sera consultable à la mairie et sur le site (www.nailloux.org)
L'implantation du Pôle Culturel et Associatif sera prochainement arrêté et le projet architectural s'appuiera sur son contenu.

Le projet sera conduit sous la houlette du Conseil Municipal avec les acteurs culturels et associatifs de Nailloux et l'architecte retenu Axel Letellier.

Nailloux glacé, changement climatique ?

Le lac de Nailloux- Photographie de Daniel Vienne

Comme vous pouvez le voir sur la photo ci dessus cet hiver a donné au lac des petits airs de banquise et la commune a du appliquer dans l'urgence 3 «plans neige» entre décembre et mars (voir page 6).

Alors quid du réchauffement climatique tant annoncé ? En fait tout d'abord la variabilité du climat pour une région donnée est assez grande d'une année sur l'autre. D'autre part le réchauffement climatique moyen global peut engendrer des changements ou bouleversements climatiques locaux qui peuvent aussi bien aller dans un sens plus chaud ou plus froid, plus sec ou plus humide ...

C'est le cas par exemple lorsque des grands courants océaniques ou atmosphériques se modifient. Une atténuation du Gulf Stream liée à la fonte des glaces et à l'apport d'eau douce pourrait par exemple transformer nos régions tempérées en régions de climat nordique.

En l'occurrence pour cet hiver selon la NASA, c'est le phénomène connu de « l'oscillation arctique » qui était dans une phase négative prononcée qui a alimenté des « jet Stream » amenant le froid dans les régions tempérées de l'hémisphère Nord. C'est une donnée de variabilité pas forcément liée au réchauffement.

Ceci pour dire qu'il est extrêmement important de connaître sinon les sources au moins les indicateurs qui permettent de juger si un changement climatique est en cours.

Le 14 Janvier, le Conseil Régional a lancé dans le cadre de la communauté de travail des Pyrénées (organisme franco-espagnol), l'observatoire pyrénéen du changement climatique avec un conseil scientifique sous la présidence de Jean Louis Etienne.

Son objectif principal est de déterminer les indicateurs et suivre leur évolution, d' analyser la vulnérabilité des milieux et les impacts socio-économiques, de préparer des recommandations pour permettre une adaptabilité à ces changements et en informer la société civile et les acteurs socio-économiques. Bien entendu ces études contribueront aussi à la connaissance plus globale du changement climatique et de ses causes et effets au moins au niveau européen et des massifs.

Il est clair que même à l'échelle d'une région les effets par exemple dans les collines du Lauragais, sur les pâturages de moyenne montagne, les forêts ou les stations de ski peuvent être de nature très différente et que l'initiative du Conseil Régional ne peut qu'aider à comprendre ce type de phénomènes.

Daniel Vienne-Adjoint au Maire - Commission espaces naturels

infos

Pour un aménagement vert et durable

L'association Arbres et Paysages d'Autan force de soutien et de conseils pour les choix d'espèces de plantes et d'arbres adaptées au climat du Lauragais

Delphine Legrand, Pierre Marty, Lison Gleyses , Patrick Vacher, Conseillers Municipaux, le Docteur Michel Dutech, Maire de Nailloux-Véronique Bau d'Arbres et Paysages d'Autan.

Lors des Journées Nature le 29 mai dernier la commune de Nailloux a signé une convention avec l'association Arbres et Paysages d'Autan afin d'élaborer ensemble les futurs projets environnementaux naillousains.
Ainsi l'association travaillera en partenariat avec la future commission extra municipale «espaces verts» en particulier sur le futur verger des Naillousains, les coulées vertes et la réhabilitation de Saint Méen.

Etat civil

Naissances

DUBALEN Noah
*26 novembre 2009 à **Toulouse***

MEREZETTE Mathieu
10 décembre 2009 à Toulouse

BASTIEN Inès, Lola
10 décembre 2009 à Toulouse

MARÉCAT Lana
1 janvier 2010 à Toulouse

BROQUA-CASTEX Mathilde
10 janvier 2010 à Toulouse

GREGOIRE Romain, René, Damien
11 janvier 2010 à Toulouse

HASSINI Camilia, Yemna
13 janvier 2010 à Toulouse

DEQUEECKER Ninon
31 janvier 2010 à Toulouse

ROUSSEL Enzo, Christian
5 février 2010 à Toulouse

SAOUDAOUI Anis
6 février 2010 à Toulouse

LAFFONT Chloé, Andrée, Eliane
20 février 2010 à Saint-Jean

DZIERZA Romane, Juliette
21 février 2010 à Toulouse

PERRIN Aléa
25 février 2010 à Toulouse

DEMUYNCK RABLAT Erwan, Julien, René
12 mars 2010 à Toulouse

MORENO Clara, Hélène, Denise
12 mars 2010 à Toulouse

FUSTER Nolan
15 mars 2010 à Toulouse

AMRI Cyrine
17 mars 2010 à Toulouse

MAZEIRAT Nathan, Christophe
17 mars 2010 à Toulouse

BOUCHET Mattéo
18 mars 2010 à Toulouse

DELBOSC Léna
22 mars 2010 à Toulouse

TEYCHENE Iloï, Louis
30 mars 2010 à Toulouse

MERZOUG Lina, Zohra, Fatima
9 avril 2010 à Toulouse

SEGABIOT Lilian, Paul
14 avril 2010 à Toulouse

MASURE Lou, Marie, Augusta
15 avril 2010 à Toulouse

BONIS Baptiste, Constanzo
15 avril 2010 à Toulouse

CÔME Océane, Elisa
17 avril 2010 à Toulouse

TORRES Quentin
28 avril 2010 à Toulouse

BROTHIER Malone, Arthur
9 mai 2010 à Toulouse

Mariages

ANDRIEU Xavier
SIMON Agnès, Karen, Micheline
2 janvier 2010

KLEIT Samy
TRANCHIER Blandine, Laure
15 mai 2010

Décès

ALMAYRAC Josète épouse ROUZAUD
17 décembre

PRAT François, Louis
5 janvier 2010

BURDINO Joseph
10 janvier 2010

SIE Simon Eugène Francis Jean
20 janvier 2010

CARRIER Marthe, Françoise épouse BIARD
25 janvier 2010

MARAN Quinto
25 février 2010

FRATISSIER Daniel, Louis
10 mars 2010

THOMAS Pierre, Marie, Gilbert
12 mai 2010

Exécution :service communication de la mairie de Nailloux
Impression : Imprimerie Delort 05 62 71 35 00 ISO 14001/ Imprim Vert -

Quatrième printemps pour les Jardins Partagés !

En 2007 la municipalité a ouvert ces jardins équipés chacun d'abris et de point d'eau.
L'objectif était d'offrir aux Naillousains sans jardin la possibilité de faire pousser légumes, fruits et fleurs pour eux même et leur famille.

Aujourd'hui l'association des Jardins Partagés de Nailloux (AJPN) anime ces jardins.
Pour la santé de tous sont encouragés le respect de l'environnement, et de l'équilibre du sol.
Convivialité, entraide, conseils sont également cultivés.
Contact : ajpn31@gmail.com ou accueil de la mairie

Nailloux
vivre Lauragais